

Belga Films Fund a fait un carton “tax shelter” en 2016

■ BFF a notamment convaincu Luc Besson de produire “Koursk” avec la Belgique. Bingo !

Entretien Pierre-François Lovens

Après une année record en 2015 (avec près de 180 millions d’euros levés), le marché belge du “tax shelter” –cet incitant fiscal destiné à soutenir l’investissement privé dans des productions audiovisuelles “made in Belgium”– a connu une année 2016 moins florissante. Plusieurs grosses sociétés “tax shelter” ont connu des baisses, plus ou moins importantes, dans leurs levées de fonds. Non pas, semble-t-il, en raison d’un manque d’investisseurs mais bien de projets de films à financer. Les chiffres définitifs ne seront connus qu’à la fin de ce mois.

Dans ce contexte, la société Belga Films Fund (BFF, filiale “tax shelter” de Belga Films) surprend. Avec une collecte de 15 millions d’euros, elle a enregistré une croissance annuelle de 115 % en 2016.

Nous avons interrogé Fabrice Delville, fondateur et directeur général de BFF, sur les raisons de ce succès à contre-courant.

Comment expliquez-vous la performance de BFF alors que vous n’existiez que depuis deux ans ?

Dans notre métier, tout l’enjeu est de trouver l’équilibre entre les investisseurs et les projets de films à financer. Du côté des investisseurs, nous sommes parvenus en 2015, et plus que probablement aussi en 2016, à avoir la moyenne de fonds levés par investisseur la plus élevée du marché. Cela signifie donc que nous touchons des investisseurs de taille rela-

tivement plus importante que nos concurrents (uFund, Casa Kafka Pictures, BNPP Fortis Film Finance, Scope Invest, etc., Ndlr). Le facteur déterminant de cet attrait est lié à notre solution tax shelter, qui est couverte à la fois par une assurance et un ruling fiscal. Nous restons la seule société nationale à bénéficier de ce ruling de l’administration fiscale dans le cadre de la nouvelle formule du tax shelter lancée en janvier 2015. Cette sécurité plaît manifestement à nos investisseurs. Le partenariat noué, dans le courant de 2016, avec CBC Banque&Assurance a aussi contribué à notre performance.

Du côté des films, on a eu la confirmation de l’intuition que nous avions eue lors de notre démarrage, à savoir que le marché fait avant tout confiance à des professionnels de la production audiovisuelle. Nous avons réalisé un travail très approfondi de recherche de projets sous la casquette Belga Films. Elle nous permet de proposer aux producteurs de films, notamment étrangers, de distribuer leurs films dans le Benelux, de les produire, de les financer en tax shelter et, cerise sur le gâteau, de les montrer dans nos propres salles de cinéma (Belga est propriétaire des salles au complexe Docks Bruxsel, Ndlr). Nous apparaissions donc comme un interlocuteur privilégié pour les producteurs, alors que d’autres sociétés tax shelter agissent comme de purs financiers.

Vous n’avez pas eu de problèmes à trouver des projets de films à financer, comme c’est le cas pour d’autres ?

Non, même s’il ne s’agit pas de claquer des doigts pour faire venir des projets de films chez nous. Loin de là. Les projets sont

plus difficiles à faire venir en Belgique que par le passé, en grande partie en raison du renforcement récent des incitants fiscaux en France, qui reste le plus grand producteur de cinéma en Europe. Il est toutefois encore possible de dénicher des projets, même en France. Mais il ne suffit plus de se contenter d'apporter des fonds. Il faut autre chose.

Vous pouvez donner un exemple concret ?

En décembre, nous avons pu conclure une levée de fonds pour un film que l'on va produire en partenariat avec EuropaCorp, la société de Luc Besson. Pendant 15 mois, on a travaillé avec Europa, et parfois sans eux, sur le projet de film "Koursk" (1) qu'ils n'avaient pas, initialement, l'intention de faire avec la Belgique. Mais on a réussi à leur démontrer qu'une solution passant par la Belgique était non seulement viable, mais qu'elle pouvait aussi représenter le meilleur rapport coût/bénéfice. On va y allouer un total de 7,2 millions d'euros (qui est le plafond prévu par la loi, Ndlr). C'est un film d'une trentaine de millions, sur lequel on va faire travailler de nombreux techniciens belges. Le tournage doit commencer au prin-

BELGAFILMS

temps, notamment dans les studios AED, près d'Anvers, qui disposent d'un très grand bassin où on pourra faire des prises de vue sous-marines.

Comment se présente l'année 2017 ?

En termes de levées de fonds, nous estimons avoir atteint notre rythme de croisière, même si nous ne pensions y arriver qu'après trois ans d'activité. On va donc entrer dans une phase de stabilisation. On préfère se concentrer sur la qualité de notre travail plutôt que d'aller chercher de la croissance à tout prix. En deux ans, nous avons réussi à devenir un des acteurs incontournables du tax shelter. En 2017, Belga Films va aussi amener à maturité des projets de films qu'il développe en propre depuis trois ans.

Avez-vous l'intention de vous positionner sur le nouveau tax shelter au profit des arts de la scène ?

Bien sûr ! Nos investisseurs sont demandeurs. Nous sommes déjà en discussion avec différentes institutions. On parle de montants plus petits, mais ils ont l'avantage de générer des flux très stables, ce qui n'est pas le cas dans le cinéma.

→ (1) "Koursk", réalisé par Thomas Vinterberg, fera le récit de la catastrophe survenue à bord du sous-marin russe "Kursk", le 12 août 2000. Colin Firth et Matthias Schoenaerts figureront au générique.

***"En deux ans,
nous avons réussi
à devenir un
des acteurs
incontournables
du tax shelter."***

FABRICE DELVILLE

CEO de Belga Films Fund.